



Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment ?

BIENVENUE













Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment ?



PROPOS INTRODUCTIFS



Philippe LALEVÉE
Directeur du campus
G.Charpak Provence



Claude BERTOLINO
Directrice
EPF PACA



André DURBEC Président Éa éco-entreprises













Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment ?



TABLE RONDE N°1

Comment concilier une programmation partagée et finançable avec l'intégration de la biodiversité?



Rémi COSTANTINO
Secrétaire Général
En charge du développement, de l'innovation et de l'international
Euroméditerranée



Pascal NALIN
Adjoint au Maire de
Gardanne et Biver
Délégué à la transition
énergétique et écologique à
l'environnement



Magali Collomp
Responsable de l'agence de Marseille
SCE Aménagement & Environnement



Fabrice ALIMI
Président de la Fédération
Française des Clubs Immobiliers



Laurent GALDEMAS
Président
EODD Ingénieurs Conseils
Coordinateur du comité
« l'économie circulaire foncier » du
LIFTI













Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment ?



RETOUR D'EXPÉRIENCE N°1

ZAC « les quartiers du 15/9 » de Briançon: présentation des évolutions d'une opération dans ses nouvelles dimensions programmatiques et urbaines intégrant la biodiversité



Florent FERRUCCI
Responsable du service aménagement de l'AREA Région Sud





















PROGRAMME: Les quartiers du 15/9

Opération de restructuration d'anciennes casernes militaires Renouvellement urbain à dominante résidentielle

Les quartiers du 15-9







RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LE SITE DES ANCIENNES CASERNES MILITAIRES

Aménagement d'un nouveau centre urbain de 11 hectares privilégiant la mixité entre habitat, activité, commerces, services et équipements publics

Nature de l'opération

- Concession d'aménagement sur 12 ans
- Renouvellement du site en vue de créer les fonctions urbaines nécessaires au développement économique et urbain

Procédure d'aménagement : ZAC Concédant : Ville de Briançon Concessionnaire : AREA PACA

Objectifs de l'opération

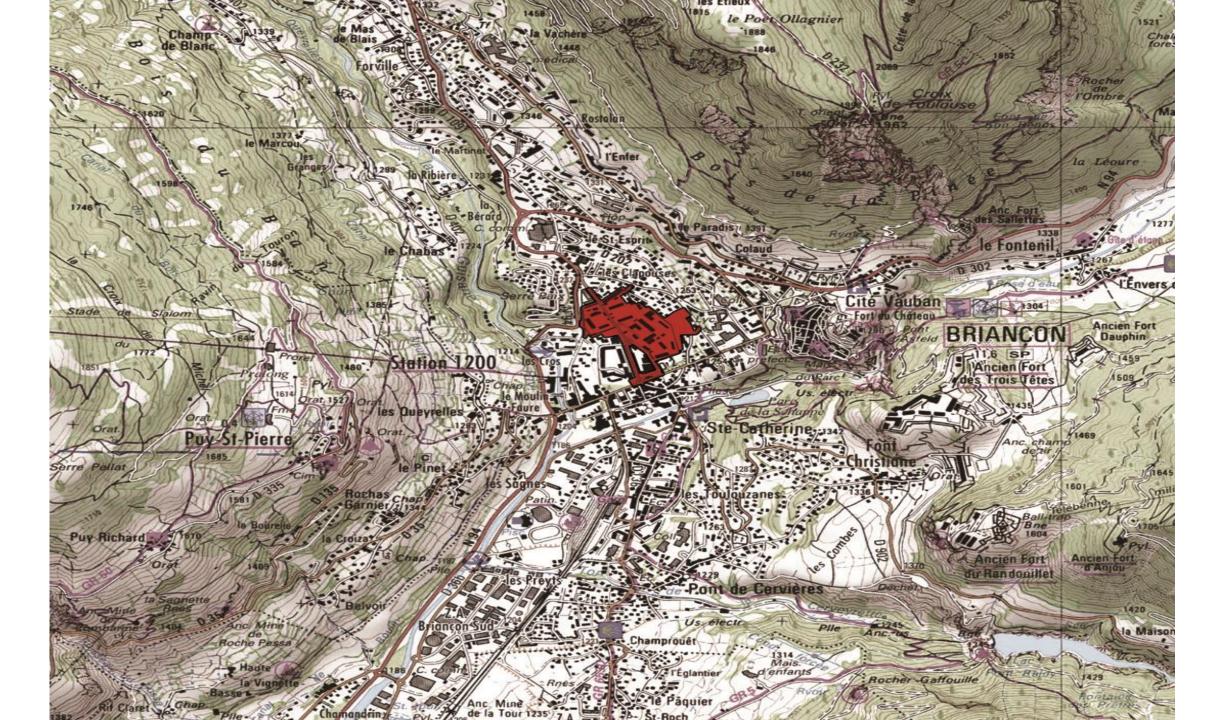
- Déconstruction de la majorité des casernes avec restructuration et commercialisation des plus notables
- Aménagement d'un éco-quartier
- Développement économique, social et culturel

Surface de l'opération : 113 262 m2 75 200 m2 de constructions prévisionnelles Coût de l'opération prévisionnel : 25 MH.T.

Programmation

- Fonction résidentielle : 750 logements et 110 logements séniors
- Hôtellerie : 2 hôtels
- Commerces
- Bureaux, services et activités
- Equipements publics : Parc urbain, Médiathèque, cinéma, marché couvert, citée administrative, Skate Park





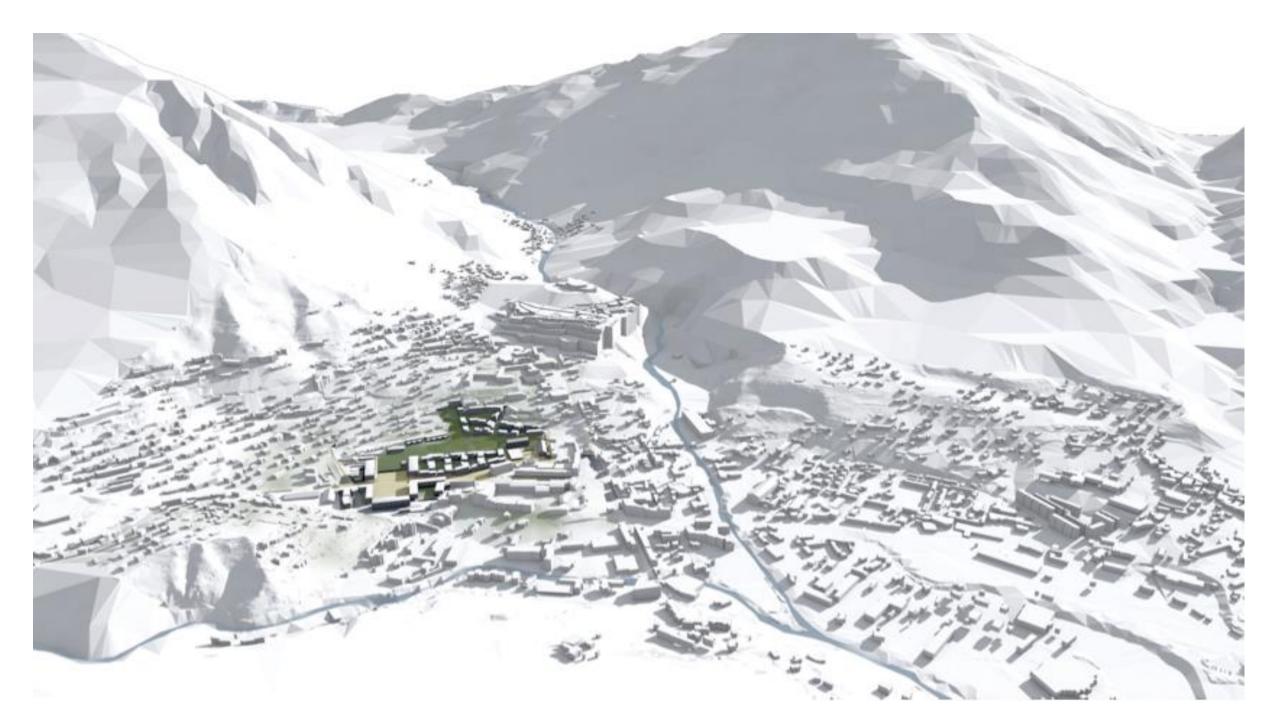


















Programmation initiale

- Fonction résidentielle : 750 logements et 110 logements séniors
- Hôtellerie : 2 hôtels
- Commerces
- Bureaux, services et activités
- Equipements publics : Parc urbain, Médiathèque, cinéma, skatepark, gymnase









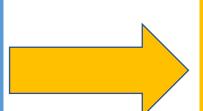
Juin 2020 changement de l'équipe municipale

Volonté de la municipalité de faire évoluer le projet avec pour objectifs notamment :

- de créer une percée verte par un agrandissement du parc (+1,5 hectares)
 - de-densifier les lots à bâtir et maitriser l'urbanisation de la ville

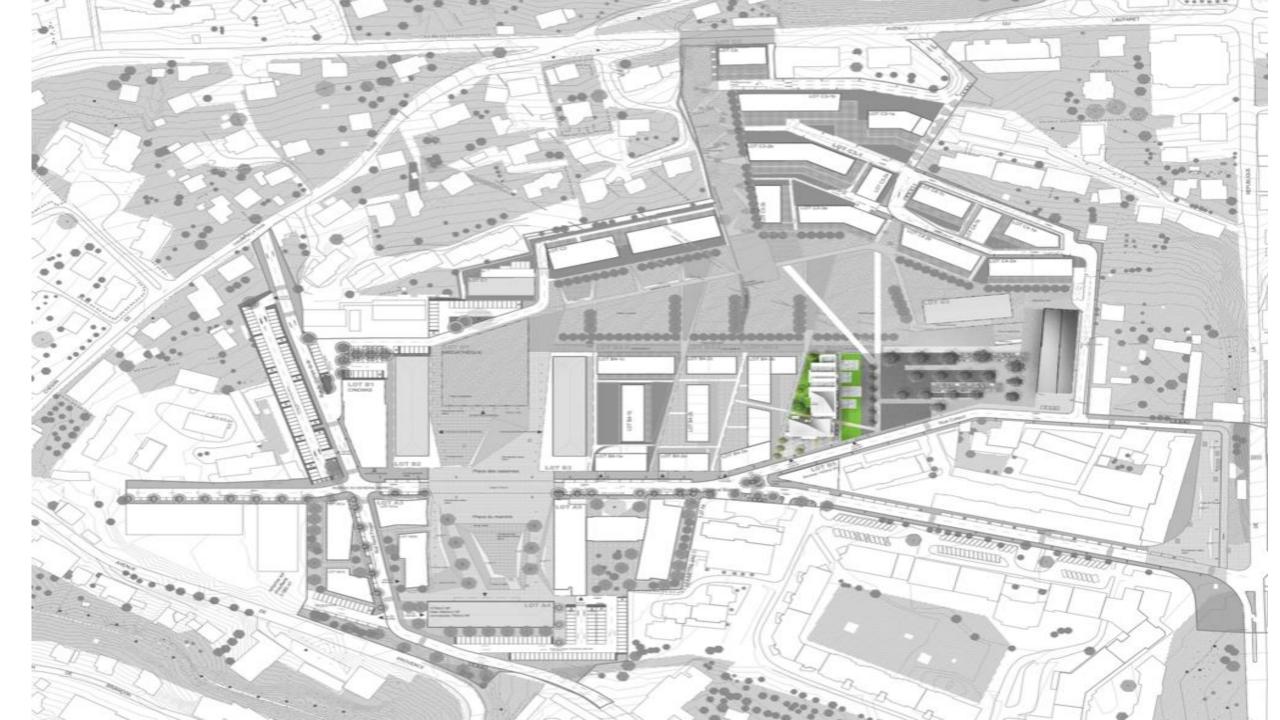
Programmation initiale

- Fonction résidentielle : 800 logements et 110 logements séniors
- Hôtellerie : 2 hôtels
- Commerces
- Bureaux, services et activités
- Equipements publics : Parc urbain, Médiathèque, cinéma,, skate-park, gymnase



Nouvelle programmation

- Fonction résidentielle : **700** logements et 110 logements séniors
- Hôtellerie : 2 hôtels
- Commerces
- Bureaux, services et activités
- Equipements publics : Parc urbain agrandi, Médiathèque, cinéma, marché couvert, Cité administrative, Marché couvert









Conséquences programmatiques techniques et financières de cette réorientation

- Baisses de recettes et nouvelles dépenses liées à l'abandons de certains bâtiments et à la réalisation d'espaces publics complémentaires : delta d'environ 1,6 millions d'euros HT
 - Lancement d'études de conception sur les nouveaux espaces publics notamment l'extension du parc (augmentation du nombre de végétaux, élargissement des espaces naturels recréés sur d'anciennes friches : création d'habitats de substitution adaptés aux espèces – avifaune et chiroptères fréquentant le site du projet)
- Nouvelle ventilation de la production de logement hors ZAC sur des secteurs à enjeux pour la commune et son développement futur
 - Volonté d'établir la cité administrative au cœur du projet



Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment ?



RETOUR D'EXPÉRIENCE N°2

Reconversion des tanneries de Barjols: un projet régional emblématique



Eric BRUCHET
Conseiller Environnement,
aménagement du territoire
BIOTOPE



Philippe BERTUCCI
Directeur des opérations
EPF PACA













Démolition des anciennes Tanneries de Barjols (83)



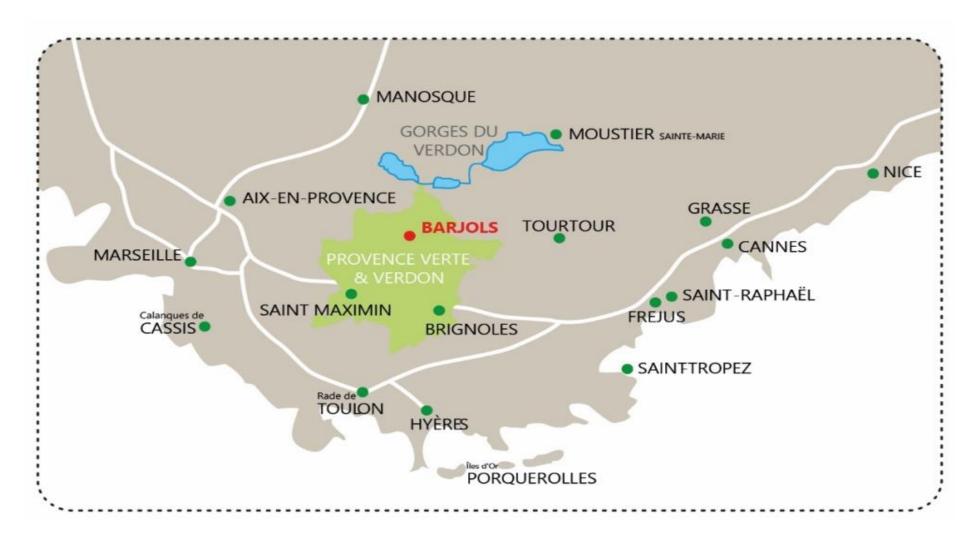




Sommaire







Localisation





Contexte général et de projet – historique - localisation

Utilisation du site par l'avifaune et les chiroptères

Martinets noirs et Hirondelles de fenêtre Chauves-souris

Démarche ERC mise en place

Mesures d'évitement et de réduction

Mesure de compensation pour les chiroptères : réalisation d'un gîte de substitution

Mesure de compensation pour Martinets noirs et Hirondelles de fenêtre : pose de nichoirs

Mesures de suivi

Conclusion

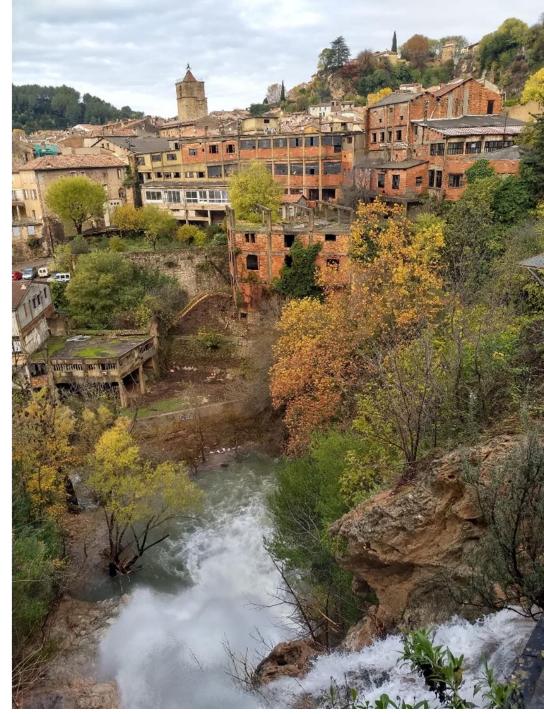
Contexte général

Friche industrielle délabrée, à l'abandon depuis plus de 30 ans :

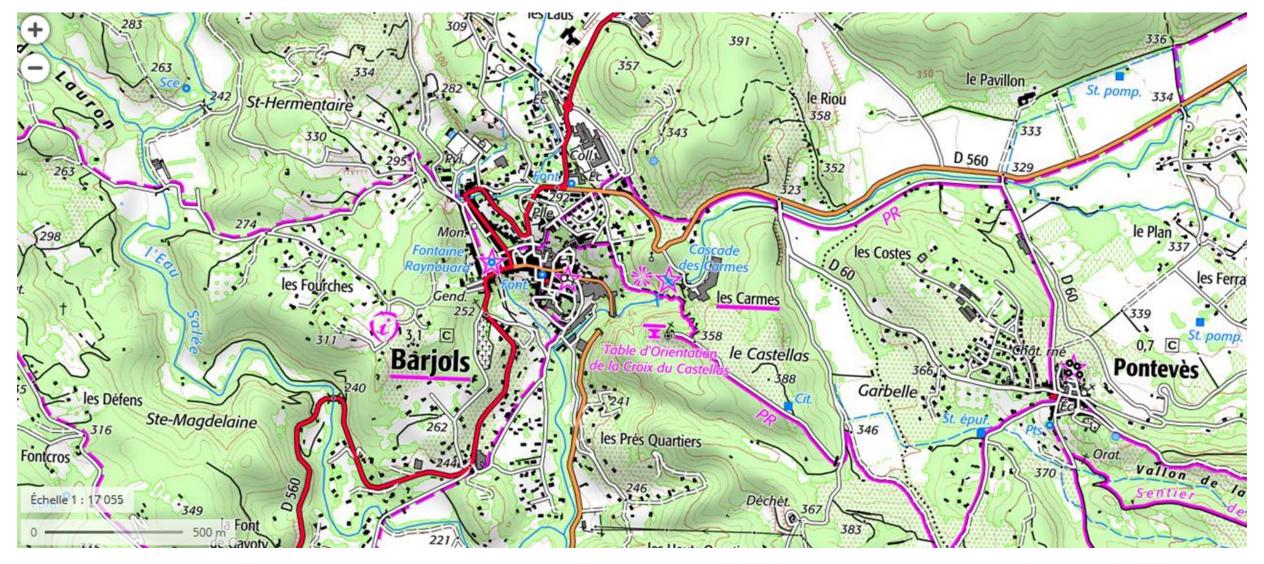


Caractérisation des pollutions et procédure pour lancer la dépollution

1ère études pour les travaux de démolition et acquisition du site par l'EPF



Contexte général : localisation du site



Contexte général : localisation du site





DE BARJOLS - Site Tanneries Les Blancs : 10 442 m²

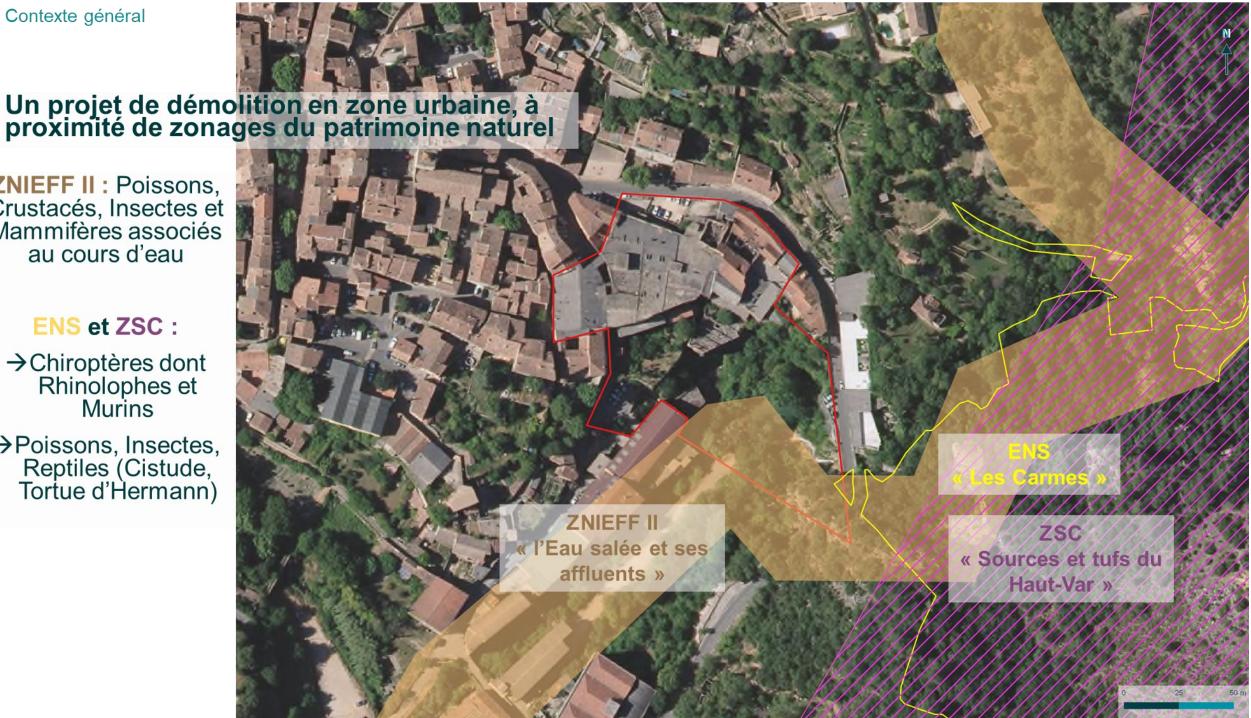


ZNIEFF II: Poissons, Crustacés, Insectes et Mammifères associés

ENS et ZSC:

au cours d'eau

- → Chiroptères dont Rhinolophes et Murins
- → Poissons, Insectes, Reptiles (Cistude, Tortue d'Hermann)

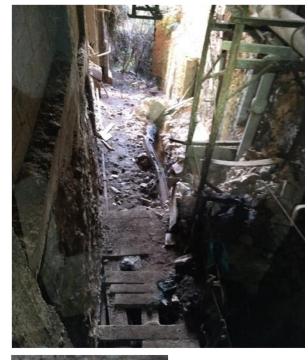




Contexte général : Etat du bâti

















Contexte général : zone de démolition







Utilisation du site par l'avifaune et les chiroptères





Présence de Martinets noirs et Hirondelles de fenêtre sur les anciennes Tanneries de Barjols

Espèces considérées comme nicheuses sur le site



Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) © Biotope – Photo prise hors aire d'étude



Martinet noir (Apus apus)
©Biotope – Photo prise hors aire d'étude







Cortège d'espèces cavernicoles (20 m de coursive en R-2 et R-1)

Cortège d'espèces fissuricoles (150 m2 de plafonds et murs en parpaings en R+1)



Vespère de Savi



Oreillard gris



Pipistrelle commune



Grand Murin



Grand Rhinolophe





Démarche ERC mise en place

Mesure d'évitement et de réduction





Exemples de secteurs défavorabilisés en Novembre 2019















Démarche ERC mise en place

Mesure d'évitement et de réduction





Mesure de compensation pour les chiroptères : Equivalence écologique

→ Dimensionnement de la compensation écologique selon les expertises réalisées et les contraintes techniques du site (cuvette inaccessible par engin, profondeur du sol inconnu sous le bâti, découverte possible de nouveaux volumes lors de la démolition, etc).

3 secteurs exploités par les chiroptères, au total :

- 90 m² de plafond + 60 m² de murs (cortège fissuricole)
 - Une galerie d'environ 250 m³ (cortège cavernicole)

Dimension - conditions micro-climatiques variées – nature des matériaux – conditions d'accès au site - localisation





Démarche ERC mise en place

Mise en place de nichoirs à Martinets noirs et à Hirondelles





Mise en place de nichoirs à Martinets noirs et à Hirondelles

- Espèces considérées comme nicheuses sur les anciennes tanneries
 - Pas de quantification du nombre de couples de Martinets noirs

Caractéristiques du bâti Localisation (Barjols), taille, ouvertures, autres éléments favorables.

- 1. Pose de 50 nichoirs à Martinets noirs et 10 nichoirs à Hirondelles
- A proximité des anciennes tanneries
- Sur des façades de bâti adéquat (nichoir protégé du ruissellement, pas orienté plein sud, ...)
- 2. Pose de nichoirs en phase chantier du futur aménagement du site réalisée en mars 2021



Mise en place de nichoirs à Martinets noirs et à Hirondelles









Projet Final: rappel





Esquisse du futur projet





Merci pour votre attention







Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment ?



TABLE RONDE N°2

Comment mener une concertation qui parvienne à éviter les conflits juridiques?



Gilles MARCEL Président FNE PACA



Philippe BERTUCCI
Directeur des opérations
EPF PACA



Animateur
André DURBEC
Président
ResiliEnv & Locarbom
Président
Éa éco-entreprises



Didier KHELFA

Maire de Saint-Chamas

Vice Président de la Métropole

Aix-Marseille Provence



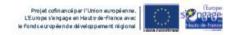












VOLET NUMÉRIQUE : UNE TOILE 3.0 GRÂCE AU TOILEMAKER®



Dans le cadre d'un financement Pictanovo « Expériences interactives », l'AGUR s'est associée à la start-up dunkerquoise Les Possibilizzeurs pour con cevoir l'outil numérique « Toile Maker* » et rendre la toile interactive en version 3.0 et 3D.

Le TolleMaker* offre un large choix de fonctionnalités, notamment :

- La visualisation de l'évolution des données grâce à une échelle de temps
- · La hiérarchisation visuelle de l'information
- · Le lien entre différentes toiles thématiques
- · l'importation de différentes sources de données en temps réel.

UN OUTIL INSCRIT DANS L'OBSERVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AGUR

L'AGUR a mis en place un observatoire de l'énergie qui a pour but le suivi-évaluation du secteur de l'énergie, afin d'aider la prise de décision dans le cadre de la transition énergétique sur le territoire Flandre-Dunkerque. Cet o bservatoire prévoit de publier un diagnostic énergétique territorial par thème (consommation énergétique, production énergétique, précarité énergétique, etc.) tout en s'appuyant sur la Toile énergétique.

Contact AGUR: Laurent Renavand - I.renavand@agur-dunkergue.org

Sandrine Babonneau - s.babonneau@agur-dunkerque.org

UN OUTIL PARTENARIAL

Le projet de Toile énergétique® de la région Flandre-Dunkerque bénéficie du soutien de l'ADEME, de l'Union européenne (via le FEDER), de la Communauté Urbaine de Dunkerque, du Grand Port Maritime de Dunkerque, des transporteurs et distributeurs d'énergie (RTE, GRT Gaz, Enedis, GRDF) et de l'ensemble des partenaires de

Il est également consolidé par sur le plan scientifique avec le laboratoire TVES de l'Université de Lille.

CONTACTS:

Jean-François VEREECKE

Directeur général adjoint Directeur de l'observation et de la prospective Evereecke@agur-dunkerque.org [+33(0)3.28.58.06.30

Kristina MARTINSH

Chargée d'études Pôle observation et prospective kmarfinsh@agur-dunkerque.org | +33(0)3.28.58.06.47





SCHÉMA DES RELATIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE



UN OUTIL PARTENARIAL POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Face à l'enjeu de la transition énergétique, les territoires doivent définir leur positionnement stratégique et identifier les leviers d'actions mobilisables localement. Pour cela, il est nécessaire de se doter d'outils d'observation et de pilotage stratégique ouverts sur les mix énergétiques.

C'est pour répondre à ce besoin que l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) a développé un outil de datavisualisation innovant : la Toile énergétique®.

Inscrit dans le cadre du volet énergétique de l'observatoire du développement local, ce dispositif partenarial aide à identifier des leviers d'action tout en fédérant les acteurs de la transition énergétique autour d'objectifs communs.





Accompagner la transition énergétique et identifier des opportunités

La Toile énergétique® permet de définir une situation de référence pour les gisements et les échanges. A l'avenir, elle permettra d'observer la concrétisation locale de la transition énergétique, à travers l'évolution des gisements, des modes de production, des flux ...

Au-delà de l'observation, elle est une aide à l'identification d'opportunités : économie circulaire, récupération d'énergies fatales, valorisation de déchets agricoles en biométhane et ceux non-recyclables en chaleur ou en électricité, développement d'ENR...

Levier de symbiose pour les acteurs de la transition

L'outil s'adresse à l'ensemble des acteurs de la transition énergétique. Il est utilisé lors de réunions stratégiques avec les énergéticiens, logisticiens, industriels etc.

Elle sert de support à des réunion techniques, des débats publics ouverts à la société civile...

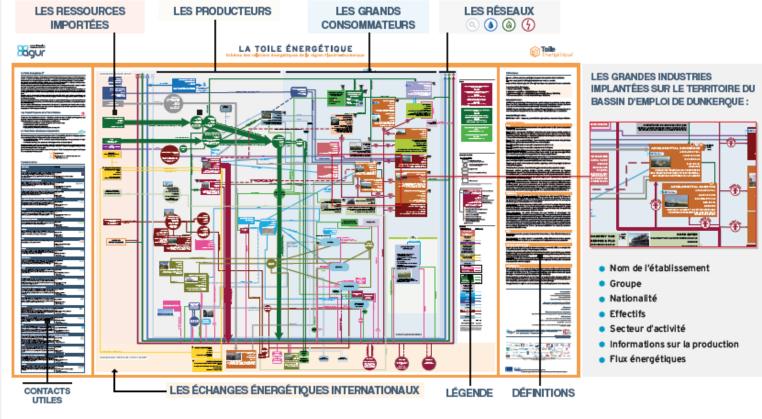


En couverture, atelier basé sur la Toille énergétique[®], dans le cadre du débat public sur la transition énergétique, Gravelines 2018

La Toile énergétique® est une représentation de l'écosystème énergétique d'un territoire. Elle permet d'identifier les ressources et énergies importées, produites, transformées, échangées entre entités (unités de productions, consommateurs, stockeurs...) et avec d'autres territoires. Elle synthétise également les informations sur les producteurs, logisticiens et consommateurs, les grands réseaux, les flux et leurs gestionnaires ainsi qu'un grand nombre de données quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension globale de l'écosystème. C'est un outil d'observation, connecté au système d'information géographique de l'AGUR et à la veille spatialisée des projets.

La Toile énergétique® couvre le territoire du bassin d'emploi de Dunkerque, correspondant à la région Flandre-Dunkerque. Elle a été construite à l'aide des contributions des partenaires du projet, via des visites d'établissement ou encore des bases de données spécialisées.

Inspirée de la Toile industrielle® que l'AGUR a conçue en 2009, le prototype de la première Toile énergétique® a été rendu publique lors des Assises européennes de la transition énergétique à Genève en janvier 2018 et sa sortie officielle s'est tenue à Dunkerque le 8 juin 2018.















Reconversion des friches & biodiversité

La nature en ville, oui, mais comment?



CONCLUSION



Valérie EL MERINI
Directrice
Éa éco-entreprises















FRICHES & REPORT BIODIVERSITE

CONCILIER RECONQUÊTE
DES FRICHES & DÉVELOPPEMENT
DE LA RIODIVEPSITÉ



FRICHES & BIODIVERSITÉ

POURQUOI INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS UN PROJET DE RECONVERSION DE FRICHE ?

Qu'il s'agisse d'améliorer le cadre de vie dans les logements, les bureaux et les commerces, l'attente des usagers est forte.

En développant la nature en ville, nous créons progressivement une continuité écologique en milieu urbain (trame verte et bieue « locale »).

Tous les types d'usages sont ciblés, dont les activités économiques. La création des llots de fraicheur facilite l'adaptation au changement climatique. La création de nouveaux espaces d'agréments, qu'ils soient paysagers et naturels, culturels, socio-économiques, permettent l'intégration de la biodiversité au coeur de la ville.



LE SOL VIVANT EST RARE, RÉGÉNÉRER DES SOLS FERTILES

Le soi est le support fondamental du vivant, sans lui pas de biodiversité, de culture, de végétaux, de faune. Refonctionnaliser des sois au droit de friches signifie leur rendre leurs fonctions pédologiques et agronomiques par des actions de dépoliution, désimperméabilisation pour leur rendre leur capacité de rétention et d'infiltration, d'amendement, proposer des espèces adaptées à l'environnement et compatibles avec la poillution résiduelle.

Permettre de recréer des sois fertiles via l'économie circulaire et le génie écologique, c'est limiter la consommation de terres et favoriser in-situ le retour de la biodiversité dans un modèle de développement durable.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, UNE RÉGION PARTICULIÈREMENT CONCERNÉE PAR LE SUJET

Patrimoine naturel exceptionnel, histoire industrielle, climat méditéranéen, très forte urbanisation, artificialisation des sois et manque de foncier disponible caractérisent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La biodiversité est parmi les priorités d'action de la Région Sud*. Les objectifs sont parfaitement définis : diminution de la consommation d'espaces, création de logements et préservation de la biodiversité.

La reconversion des friches doit intégrer une étude détaillée des chemins de l'eau. Une meilleure infiltration, au plus près du phénomène pluvieux, la ilbre circulation de l'eau en ville et les bénéfices de raientissement des temps de réponse aux épisodes extrêmes et d'atténuation des llots de chaleur urbains, sont autant de services écosystémiques qui s'ajoutent à la renaturation. Ces choix limitent le coût de raccordement au réseau pluvial et aux bassins de rétention associés. En phase amont, l'exposition aux aléas cumulés (débordement et surfout ruissellement), sera croisée au potentiel de désimperméabilisation, participant ainsi à une sobriété foncière éciairée.



^{*}Pan Climat Régional gardons une CDP d'avance & Schéma Régional d'Améraspernant, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SIADDET, 26/06/2019)

